
Cadavres exquis

Entretien avec Henri Duday « archéo-thanatologue »

Exquisite corpse Interview with Henry Duday

Henri Duday, Hervé Guy et Frédéric Joulian

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/tc/7024>

DOI : 10.4000/tc.7024

ISBN : 1952-420X

ISSN : 1952-420X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 19 juin 2013

Pagination : 226-243

ISBN : 978-2-7351-1637-9

ISSN : 0248-6016

Référence électronique

Henri Duday, Hervé Guy et Frédéric Joulian, « Cadavres exquis », *Techniques & Culture* [En ligne], 60 | 2013, mis en ligne le 19 juin 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tc/7024> ; DOI : 10.4000/tc.7024



© A. Gailliot.

Henri Duday

CNRS- UMR 5199 PACEA

Hervé Guy INRAP**Frédéric Joulian** EHESS***Le Cadavre en procès****Techniques & Culture* 60, 2013/1 : 226-243

CADAVRES EXQUIS

Entretien avec Henri Duday « archéo-thanatologue »

Cet entretien réalisé en mars 2013 est présenté ici sous forme d'extraits mais se retrouve *in extenso* en version audio sur le site internet de la revue. Il retrace le parcours de ce chercheur emblématique des changements majeurs de l'archéologie et de l'anthropologie de terrain au cours des quarante dernières années

[...]

T&C : Henri Duday pourriez-vous évoquer votre filiation du point de vue de votre formation académique ?

H.D. : Vous savez, il y a plusieurs formes de « filiation » lorsqu'on évoque le parcours d'un chercheur : d'abord ce qui a généré chez lui l'envie de travailler dans un certain domaine, et puis il y a la filiation par rapport aux personnes qui l'ont formé, ce sont deux choses différentes. Ce qui a déterminé mon envie de travailler en archéologie n'a certainement rien de très original ; mon premier souvenir, c'est sans aucun doute la lecture de *La Guerre du feu* (Rosny aîné 1911). Et puis je suis d'une famille où il y a toujours eu un intérêt pour l'histoire locale. Il n'y avait pas d'archéologue dans ma famille mais ma mère était professeur de Lettres Classiques, j'avais un grand-oncle qui publiait en occitan sur les noms qu'on donnait aux cloches au XVIII^e siècle... Très tôt donc, mes parents m'ont régulièrement offert des livres d'archéologie – par exemple pour ma communion solennelle, je n'ai pas voulu du cadeau

habituel, une montre, j'avais demandé que l'on m'achète le « Vase Grec » (Arias et Hirmer, 1962). Voilà donc, il y avait un moule, je ne dirais pas précontraint, mais disons qui remonte très loin. Il y a aussi le fait que ma famille habitait Carcassonne, une région riche en vestiges et en sites archéologiques... J'ai pu visiter pas mal de fouilles : Mailhac dans l'Aude, un site majeur avec son oppidum et ses nécropoles. C'était une période où l'on pouvait participer très jeune à des activités de fouilles : à 15 ans, j'ai eu la chance d'être accepté la même année sur deux chantiers, l'un sur l'oppidum d'Ensérune, dirigé par Hubert Gallet de Santerre qui était professeur d'archéologie grecque à Montpellier et Directeur des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon, l'autre dans la grotte Gazel à Sallèles-Cabardès, dans la Montagne Noire, à une vingtaine de kilomètres au nord de Carcassonne. Cette fouille était conduite par Jean Guilaine, qui était alors chercheur au CNRS, et il est sorti une sépulture néolithique deux jours avant la fin du chantier. Jean Guilaine m'a proposé de la fouiller. Il a fallu

travailler jour et nuit et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai fait le relevé de la sépulture.

En fait, j'avais déjà été confronté en prospection à des sépultures anciennes, ce qui m'a conduit à nouer des liens avec la Direction des Antiquités. Je devais à cette époque avoir l'âge de 10 ou 11 ans. À Montréal-de-l'Aude, mon village natal près de Carcassonne, je me promenais et dans un talus au bord de la route, je ramassais des tessons, toutes sortes de choses et en rentrant j'ai dit à mes parents que j'avais vu une sépulture qui avait été coupée par les cantonniers. J'avais compris que c'était une sépulture d'enfant parce que les os étaient « petits ». Et d'emblée mes parents ont pris rendez-vous avec Jean Audy, qui avait une autorisation de fouille pour la nécropole du Bas-Empire à Montferrand. Ils m'ont amené et c'est comme cela que tout a démarré.

Mais alors que je faisais le relevé du squelette de la grotte du Gazel, j'ai été intrigué parce qu'il y avait une vertèbre de trop par rapport à ce que j'avais vu dans le Petit Larousse, consulté chez un habitant du village. J'ai posé la question à Jean Guilaine, il m'a répondu que cela n'avait pas trop d'importance et il avait tout à fait raison. Je me suis cependant dit que c'était un peu bizarre que l'on fouille des sépultures sans connaître le squelette. Et finalement, c'est à cause de cela, de cette idée que j'avais qu'il fallait connaître le squelette, que j'ai décidé de faire des études de médecine ; dans ce seul but, car en France, seules les facultés de Médecine enseignaient tout ce qui touche à la biologie de l'Homme.

T&C : Vous n'aviez pas de vocation à soigner quand vous vous êtes lancé dans ces études ?

H.D. : Non, mes études de médecine, je les ai faites pour faire de l'archéologie ; c'était très clair, c'était pour moi une chose évidente. Ensuite ça s'est compliqué ! Pour apprendre l'anatomie il me fallait « faire médecine », en même temps c'était un peu ridicule, comme une erreur d'orientation, même si je trouvais cela très intéressant. Disons quand même que faire des études de médecine complètes pour apprendre l'ostéologie humaine et en se destinant à l'archéologie, c'est un peu lourd. Il s'avère qu'au lycée, j'étais dans une section A', c'est-à-dire que j'étais autant littéraire que scientifique. J'ai passé mon Bac « Mathélem ». Mon professeur de mathématiques,

originaire de Montréal et ami d'enfance de ma mère, envoyait ses meilleurs élèves en Maths Sup au Lycée Louis-le-Grand à Paris. Bien qu'admis en Maths Spé, j'ai écrit à mes parents en leur disant : « Voilà, je veux faire des études d'archéologie ! » Maintenant, il se trouve que mes études de médecine m'ont passionné, et je suis devenu assistant en anatomie. J'ai travaillé dans un laboratoire de recherche en biomécanique à l'INSERM. J'ai également publié en neurophysiologie et à un moment j'ai un peu hésité parce que cela me passionnait aussi.

Finalement, j'ai présenté ma première candidature au CNRS, persuadé que je devais prendre rang », et contre toute attente j'ai eu la chance d'être recruté à ma première candidature, en 1973. J'avais 25 ans. Je ne suis pas entré au CNRS comme archéologue mais comme anthropologue. C'était à l'époque la section 33 (ethnologie, anthropologie, préhistoire), les postes étaient attribués selon une « séquence monotone ».

[...]

T&C : Au cours de votre carrière, il y a eu la création de GDR 742. Corollairement il y a un objet qui fait son apparition dans le paysage archéologique, c'est le cadavre. Avant on parlait d'archéologie funéraire, on étudiait le mobilier, l'orientation des tombes, éventuellement le squelette et puis tout d'un coup, avec votre approche, et puis d'autres, il y a ce cadavre qui fait irruption. On parle alors de parties molles, de jus de décomposition, etc. À votre avis, quelles conséquences votre vision des choses et votre parcours, ont-ils pu avoir sur la discipline ?

H.D. : Vous mettez en avant le GDR 742. Pour moi c'est important mais cela n'a rien de fondateur. Je pense qu'il y a eu en France deux événements marquants. Le premier, celui qui a eu le plus gros impact dans le milieu archéologique et surtout préhistorique, c'est la fouille des Mournouards² menée par A. Leroi-Gourhan. Et à sa suite, la fouille de la Chaussée-Tirancourt³ menée par Jean Leclerc et Claude Masset. Le deuxième, qui n'a cependant pas connu la même diffusion, c'est le travail tout aussi brillant, tout aussi précis et tout aussi riche qu'a conduit Jean Courtin dans l'hypogée des Crottes à Roaix⁴. Je n'ai plus en tête la date exacte, mais Jean Courtin a mené, je dirais

d'une façon pratiquement indépendante, une expérience, une réflexion sur les méthodes d'enregistrement. En ce qui concerne mon histoire personnelle, c'est ce qu'a développé Jean Courtin qui m'a le plus marqué quand j'ai abordé l'anthropologie funéraire.

L'impact des Mournouards tient évidemment à sa publication aboutie, rapide, avec ses réflexions sur la quantification différentielle, sur les réinterventions ... À la suite de cette publication monographique, il y a eu les séminaires organisés par « l'école Leroi-Gourhan ». On n'y parlait pas de cadavres mais de squelettes, il n'était pas encore question de la décomposition des cadavres. De cela, j'avais entendu parler dans mes cours de Médecine Légale, pas en archéologie. Les Mournouards, c'est avant tout une publication sur les os, il n'y a pas de réflexion véritablement poussée sur la décomposition des corps. C'est donc une notion que j'ai développée à partir des connaissances acquises lors de mes études médicales. Le passage du cadavre au squelette, la réflexion sur les conditions de décomposition, les produits organiques issus de la décomposition étaient des choses dont personne ne parlait lorsque j'ai commencé. C'est une approche qui m'est venue au fur et à mesure. Mais de cette idée de cadavre, on ne parlait pas véritablement.

Alors effectivement j'ai eu très envie, en épluchant la bibliographie, de travailler avec Claude Masset [qui

Vue du chantier de fouille du dolmen des Peirières à Villedubert (Aude)

Ce site a servi d'école de fouilles, labellisée par le Ministère de la Culture. Plus de 1 000 stagiaires s'y sont formés aux méthodes spécifiques de l'anthropologie « de terrain ». L'échafaudage tubulaire permettait aux fouilleurs d'évoluer au-dessus des dépôts funéraires sans jamais prendre appui sur ceux-ci. Les tubulures qui descendent de la toiture appartiennent à un système de micro-aspiration des sédiments inspiré du matériel utilisé dans les salles d'opération.





© H. Duday

**Dolmen des Peirières à Villedubert
(Aude), vue de la couche funéraire
chalcolithique (culture « campaniforme »)**

On notera la fragmentation intense des restes osseux, due aux piétinements (circulation des hommes dans la chambre funéraire). En bas à gauche, quelques côtes droites en connexion anatomique.

Cette image illustre la complexité et la densité des dépôts funéraires dans la plupart des grandes sépultures collectives néolithiques.

Leur fouille ne peut être pratiquée que par des équipes qui acceptent de placer les restes osseux au centre du discours sur l'Archéologie de la Mort.

poursuivait l'œuvre de Leroi-Gourhan en matière funéraire] et il a accepté. En 1982, nous avons tous deux organisé à Toulouse un colloque entièrement consacré à l'archéologie de la mort, mais vue au travers de l'archéologie des morts et pas des objets ni des inscriptions, colloque où sont venus Michel De Bouard et André Leroi-Gourhan. C'est cela qui, pour moi, a été vraiment fondateur.

T&C : Peut-on s'arrêter sur ce colloque qui a eu lieu à Toulouse en 1982, co-organisé par vous et Claude Masset ? N'est-il pas justement le fait générateur de la création du GDR 742 « Méthodes d'études des sépultures » ?

H.D. : Il est vrai qu'à partir de ce moment-là, il y a eu un vrai « tandem » formé par Claude et moi. En fait, notre complicité avait débuté bien avant, mais peu de gens le savent. J'avais commencé en 1973 la fouille du dolmen de Villedubert. Et durant l'été 1976, pendant 10 à 15 jours, avant que ne commence la campagne de fouilles, Claude et Monique Masset sont venus à Villedubert pour que nous travaillions ensemble. Il n'y avait que nous, nous avons pu prendre tout le temps pour discuter de méthodes [...]. C'est un site tout à fait particulier, qui avait été à l'origine un dolmen mais les dépôts que nous fouillions étaient sur le dolmen effondré qui avait été réaménagé en une maison des morts. Paradoxalement, les couches funéraires étaient en élévation par rapport à la périphérie, ce qui est évidemment une position inversée par rapport à la situation habituelle, où le contenu de la chambre, au centre, est en contrebas du tumulus en périphérie. C'est Claude qui m'en a fait prendre conscience. En fait, il s'était directement rendu sur le site en arrivant à Villedubert, alors que j'étais au village, et il a d'abord cru que le monticule qu'il voyait était le tas de déblais, puis il a regardé et a vu tellement d'os qu'il s'est dit : « tout de même Henri ne va pas... ce n'est pas possible, ce n'est pas cela... ». Nous avions des expériences différentes, des techniques et approches différentes mais en même temps des réflexions communes... Par exemple, il y a une observation que Claude a faite en 1976 et que je cite toujours dans mes enseignements : l'image de trois côtes ramassées comme en une poignée et déplacées – ça, c'est Claude qui l'a vu, qui m'a signalé ce geste, parce qu'il avait déjà été confronté à cela et moi pas. Nous avons passé deux semaines à réfléchir aux enregistrements,

nous n'étions pas forcément d'accord sur tout mais je garde un souvenir extrêmement positif de ce moment. Même si ensuite nous n'avons jamais travaillé ensemble sur un terrain, ça reste pour moi un temps important.

T&C : Restons disons sur « l'irruption » du cadavre en archéologie. Dans le même temps aux États-Unis, la *Forensic anthropology* a développé des méthodes d'analyses tout aussi détaillées, plus performantes et surtout plus en avance qu'en France dans ses échanges avec l'archéologie funéraire. Il y avait une tradition de travail dans les Départements de recherche et d'enseignements aux États-Unis où anthropologie, biologie, archéologie et linguistique sont ensemble et où ça « métissait » davantage que chez nous. Est-ce que cela vous a servi de modèle en même temps que se créait aussi « la Ferme des corps⁵ », popularisée ensuite en France dans les romans policiers de Patricia Cornwell.

H.D. : « La Ferme des corps » ? Du tout ! Je dirai qu'elle n'a eu sur moi aucune influence, du moins à ce moment-là ! Je ne connaissais pas du tout ce milieu, j'étais « archéologue-archéologue ». En revanche, les travaux que Douglas Ubelaker a conduits sur des sépultures d'Indiens du Potomac sont très vite devenus pour moi une référence essentielle (et c'est encore à Claude Masset que je dois de les connaître). Je n'ai eu connaissance des travaux de Bass (le fondateur de « la Ferme des corps ») que plus tardivement. Ces recherches sur la décomposition des cadavres sont menées à des fins médico-légales, de sorte que les archéologues se trouvent rarement face à des corps qui ont été déposés dans des contextes comparables à ceux étudiés dans la Ferme des corps. Au cours de nos fouilles, nous sommes généralement confrontés à des corps protégés, par exemple mis dans une caisse de bois et enfouis en profondeur. Pour Bass, il s'agit d'établir des référentiels pour des enquêtes judiciaires avec des corps abandonnés ou dissimulés, mais pas vraiment protégés. J'ai pris conscience, bien avant d'avoir eu connaissance de leurs travaux, que dans la décomposition des corps, il intervient ce que j'ai appelé les facteurs endogènes (bactéries, champignons) dans la lyse du cadavre. Il y a des différences importantes entre décomposition de cadavres anciens et de cadavres modernes, à partir du moment où dans nos sociétés

contemporaines, la plupart des gens meurent avec des antibiotiques dans leur organisme, des antibactériens. On pense d'abord à la thérapeutique, mais il y a aussi les traitements destinés à améliorer la production puis la conservation des aliments. À cela s'ajoutent d'autres facteurs qui modifient probablement le processus de décomposition, tels que les traitements antibactériens et antifongiques du bois des cercueils, de leur capitonnage intérieur, etc. [...] Ce qui m'a inspiré, ce sont les cours que j'ai eus en Médecine Légale sur les escouades d'insectes qu'on nomme « les travailleurs de la mort ». Je pense que c'est là, grâce à ces cours, que j'ai pris conscience de l'intérêt de prendre en compte l'entomologie dans mes réflexions d'archéologue du funéraire.

[...]

T&C : Dans un film intitulé *Rest in Peace*⁶ traçant sept portraits sur des gens en contact avec la mort, un médecin légiste dit « moi je trouve qu'il y a une beauté dans le processus de cadavérisation ». L'homme dans le fleuve du vivant si on peut dire, dans le cycle de la vie. Quel est votre point de vue là-dessus ?

H.D. : D'abord, je dirai que je trouve une beauté dans le squelette, Beaudelaire a beaucoup écrit là-dessus... En revanche j'ai été peu confronté – cela m'est arrivé, mais rarement – au processus, à l'observation directe de la cadavérisation. Je me rappelle qu'un jour, à la fac de médecine de Montpellier, dans la salle des dissections, j'ai soulevé un drap blanc – enfin, c'était une sorte de toile cirée blanche –, et j'ai été frappé par le fait que le corps était celui d'une dame âgée qui ressemblait beaucoup trop à ma grand-mère. J'ai changé de table... Il ne faut pas qu'il y ait une relation personnalisée au cadavre. Par la suite, oui cela m'est arrivé de pouvoir observer des corps en état de décomposition plus ou moins avancée, mais pas beaucoup. Pour des raisons d'éthique, il était impossible de programmer un cycle d'expérimentation, ou plutôt d'observations répétées sur des corps en décomposition à des fins de recherche en archéologie. Dans notre pays, c'est une chose qui n'est pas faisable. Il est possible de temps en temps, à l'occasion d'une ouverture ou d'une réouverture de caveau, d'observer, mais cela ne se programme pas ! Et je n'ai pas de sensibilité esthétique particulière au cadavre.

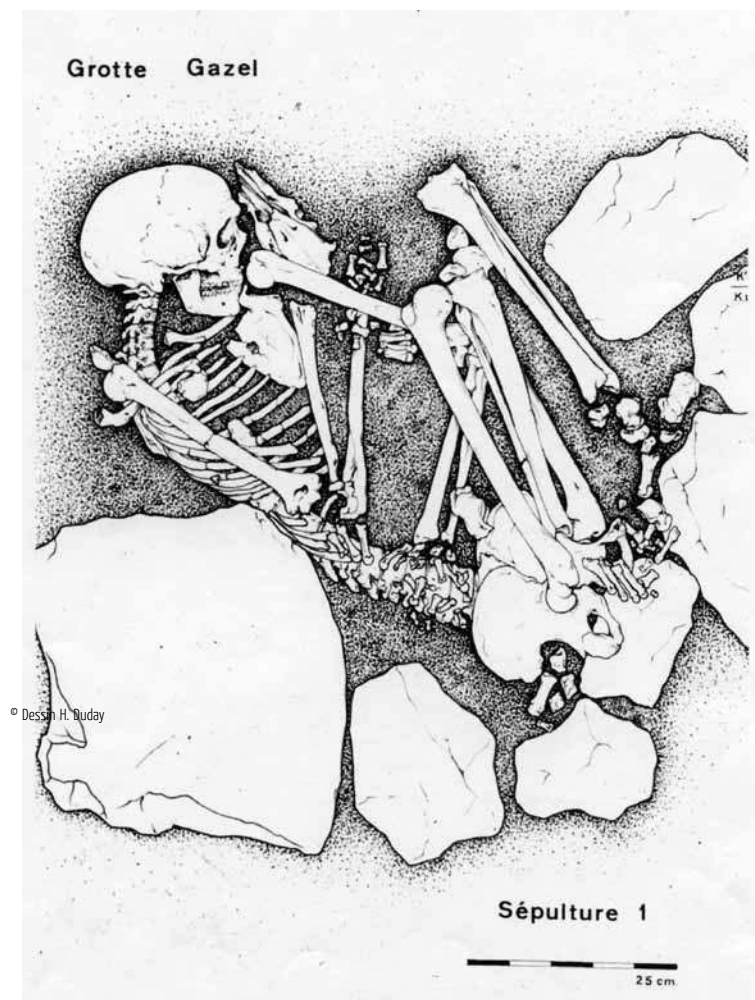
T&C : Votre réflexion sur les cadavres a-t-elle changé votre vision de la mort et du cadavre ?

H.D. : Est-ce que j'ai travaillé sur la mort parce que j'étais fasciné par la mort ou fasciné par la vie, parce que j'ai la prétention d'être quelqu'un de très vivant ? Je ne saurais dire, ce qui est vrai, c'est que de temps en temps, j'ai dû éviter de penser à l'état dans lequel étaient mes proches, quelques semaines ou quelques mois après leur inhumation.

T&C : Parce que le squelette c'est « sec » (à la différence du cadavre), on a du mal à reconstituer ce qui s'est passé avant. Et ça, c'est précisément et principalement

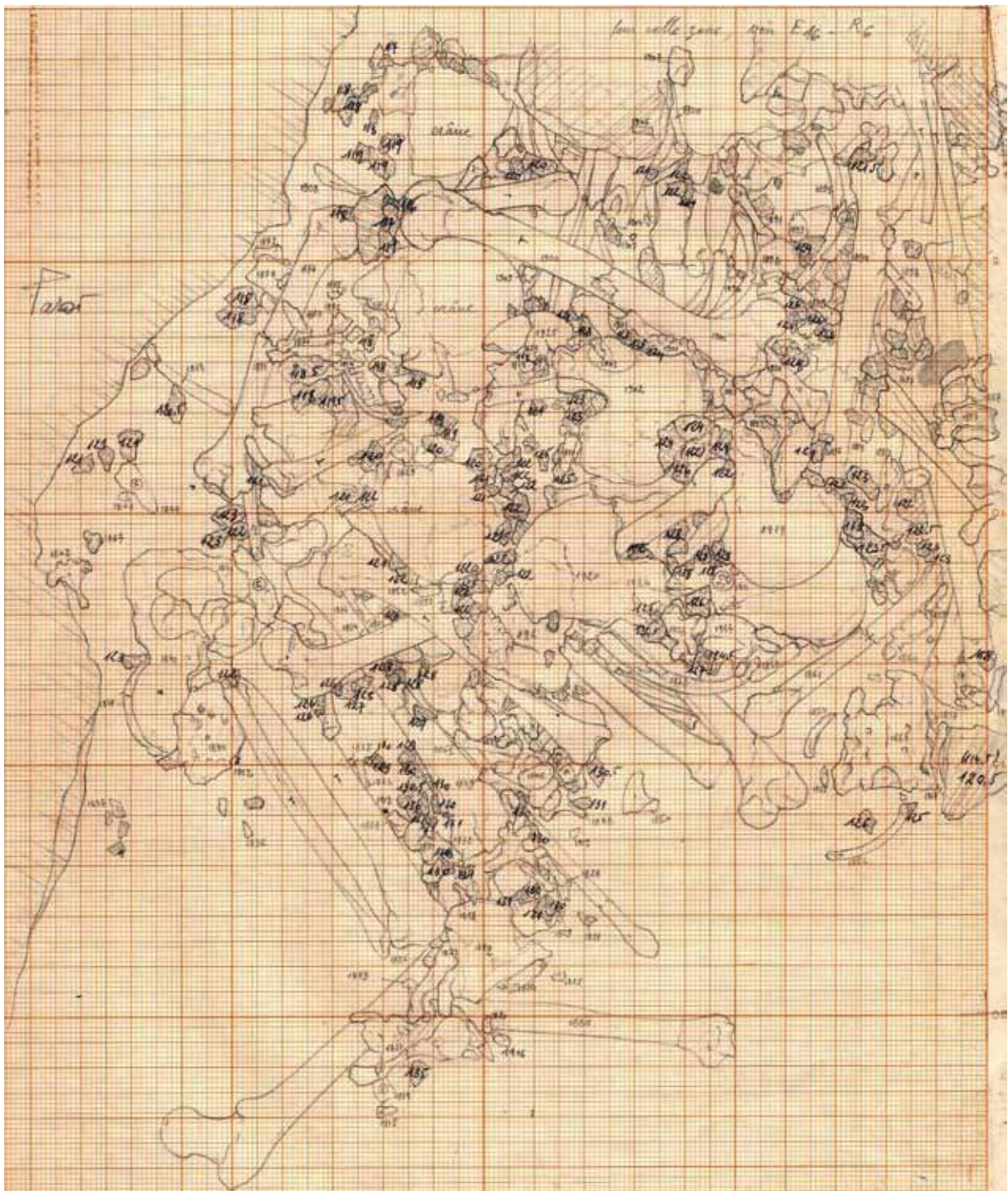
votre apport. Mais, votre perception du cadavre en médecine vous a-t-elle amené à penser autrement ? La plupart des archéologues du funéraire n'ont aucun problème, par exemple, à s'allonger sur un squelette pour le fouiller, y passer des heures tout en respectant l'individu. En revanche il arrive d'assister à des scènes où des restes humains sont maltraités. Est-ce choquant selon vous, comme est choquant par exemple l'épisode de la profanation des sépultures de Carpentras ?

H.D. : Oui, tout à fait. Bon, on glose sur les blagues de carabins ! Vous parliez du fait qu'il n'est pas gênant de se coucher au-dessus d'une tombe : tout à fait d'accord. Pour moi la dissection d'un cadavre humain en salle d'anatomie, c'est exactement la même chose qu'une fouille. On doit mettre en évidence des structures, des éléments. Et je l'ai vécu, mais paradoxalement dans l'ordre inverse de celui que je viens d'énoncer, puisque j'avais déjà fouillé des sépultures quand j'ai disséqué des cadavres. Étudiant en médecine, j'allais en salle d'anatomie, mais en même temps j'allais en hôpital. Mon premier mort, et la relation avec la famille, a



Relevé synthétique d'une sépulture néolithique dans la Grotte Gazel à Sallèles-Cabardès (Aude)

Le sujet a été placé en position contractée dans une fosse partiellement parementée de pierres, le crâne d'un jeune porc en regard du visage. C'est la présence d'une vertèbre surnuméraire sur ce squelette qui a convaincu H. Duda de la nécessité d'une formation ostéologique pour les chercheurs œuvrant dans le champ de l'archéologie funéraire (fouille J. Guilaine, 1963).



Relevé au 1/5e sur papier millimétré de la couche funéraire néolithique de l'Aven de la Boucle à Corconne, 1979 (Gard)

Cette sépulture collective néolithique, dont la fouille s'est déroulée sur près de trente ans, a servi de laboratoire de réflexion sur les méthodes spécifiques d'étude des grandes sépultures collectives. C'est notamment à partir de ce site qu'ont été définies ou affinées les liaisons ostéologiques de deuxième ordre (collage de fragments jointifs, contiguïté articulaire, appariement par symétrie, appartenance à un même ensemble pathologique, identité du stade de maturation...), qui ne peuvent être établies que lors de l'étude post-fouille. Le « recrutement funéraire » se signale par une triple sélection : en fonction de l'âge au décès (la plupart des sujets immatures ont été exclus de la cavité), en fonction de critères génétiques et en fonction du type d'os (près de la moitié des grands os longs des membres et de nombreux blocs crânio-faciaux ont été récupérés après la décomposition des corps et transférés en un autre lieu). On distingue au voisinage de la paroi un alignement de trois blocs crânio-faciaux et des faisceaux d'os longs parallèles qui témoignent des gestes systématiques de restructuration des dépôts (rangement) que les néolithiques pratiquaient dans leurs tombes. On voit aussi un très grand nombre de petites pierres (en hachuré, avec leur cote de profondeur marquée à l'encre noire) ; elles proviennent du concassage de blocs de calcaire apportés de l'extérieur de la cavité et ont été intentionnellement mêlées aux restes humains.



© J.-L. Charnet

Aquarelle japonaise anonyme du XIX^e siècle, décrivant les temps successifs qui marquent l'évolution d'un dépôt funéraire

Le corps est placé dans un espace ouvert (végétation), allongé sur le dos et vêtu d'une tunique blanche. La prolifération des bactéries endogènes induit un gonflement du corps, en même temps qu'apparaissent des taches de couleur sombre, les lividités cadavériques. La pression des gaz abdominaux a entraîné une véritable « explosion », de sorte que la position du membre supérieur gauche s'en est trouvée modifiée. Des oiseaux et un chien attaquent le cadavre; l'accès à celui-ci est évidemment conditionné par la protection plus ou moins étroite qui lui est donnée. Identifier les animaux qui sont intervenus donne une information précieuse sur le micro-milieu au sein duquel le cadavre a évolué. Le vêtement est lui aussi dégradé, et à la fin du processus on trouve seulement des os éparés entourés d'un halo de terre brune (déjections des lombrics attirés par les sucs organiques issus de la décomposition). La dernière image montre le monument funéraire édifié au-dessus de ces restes, avec une stèle et un arbre (sauge pleureur). Un personnage s'adonne à un culte commémoratif. L'analyse archéo-thanatologique nécessite une formation approfondie en ostéologie humaine, mais aussi une bonne connaissance des processus taphonomiques qui affectent le cadavre. Cette image est tirée d'un livre intitulé *Voyages de la Mort*, 1982 Berger-Levrault, Paris.

été quelque chose de beaucoup plus dur humainement. C'est-à-dire que ça n'était pas le cadavre, c'était d'abord la personne que j'avais vue la veille et qui sentait bien que c'était la fin. Le lendemain, parce que c'était un dimanche, et que je faisais fonction d'interne on m'a dit « il y a la famille » C'était mon premier mort. Pour moi, c'était infiniment plus dur que la dissection d'un cadavre.

Et puis il y eut Saint-Rémy-la-Calonne : une fouille dans laquelle on a trouvé les restes de vingt et un soldats de la guerre de 14-18, dont Alain Fournier, l'auteur du Grand Meaulnes. Les fouilleurs⁷ m'ont raconté la visite d'une dame, la fille du sous-lieutenant Imbert. Elle est arrivée avec une photo d'elle à un an : elle était sur les genoux de son père en uniforme, elle avec une robe blanche. Donc une dame octogénaire dont le père avait disparu au front, qui avait été élevée dans l'attente du retour de ce père qui n'est jamais revenu... Elle a demandé aux fouilleurs d'expliquer les blessures qu'avait reçues « son papa », puis s'est finalement fait remettre l'alliance qui était au doigt de son père. Elle avait gardé l'alliance de sa mère, et en rassemblant les deux dans une même boîte, elle a dit « ils sont enfin réunis ». Vous voyez ce moment ? Tout d'un coup, la dimension affective arrive avec une violence, avec une force terrible. Une fois que l'on a vécu un tel épisode, on ne peut pas imaginer que quelqu'un s'amuse à mettre une casquette sur le crâne ou une « clope » dans la bouche d'un squelette en cours de fouille, une bouteille à côté, une bouteille de Pastis ou de vin, comme ça, simplement pour en tirer des clichés ! C'est toute la dimension de la personne qui est alors altérée.

T&C : Continuons sur l'irruption du cadavre en archéologie. Au départ on a parlé d'archéologie funéraire, puis d'ostéo-archéologie, de paléoanthropologie funéraire... Et maintenant on parle d'archéothanatologie. On a assisté à une discipline qui s'est développée par arborescence. Les problématiques ont-elles généré leurs propres branches, sous-disciplines ? Au cours des années quatre-vingt, devons-nous voir avec l'irruption du cadavre « archéologique » la naissance de la branche d'une discipline que vous avez appelée avec Bruno Boulestin, l'archéothanatologie ?

H.D. : Ce qui m'étonne, c'est que vous n'avez pas employé le terme « d'anthropologie de terrain » que nous avons lancé ensemble, Claude Masset et moi, si bien que je ne sais plus qui en est l'auteur. Bien sûr, au moment du colloque de Toulouse en 1982, on ne parlait pas encore d'anthropologie de terrain. À revoir aujourd'hui l'intitulé de ce colloque (« Anthropologie physique et archéologie »), j'ai presque honte. D'abord parce que je suis farouchement contre le terme d'anthropologie physique, c'est anthropologie biologique qu'il faut dire... D'autre part, nous ne sommes plus du tout dans ce discours-là. C'est peu de temps après – et là, oui, on est vraiment au moment où s'est mis en place le GDR 742 « Méthodes d'études des sépultures »⁸ –, que nous avons fait émerger le terme « anthropologie de terrain ». Et ce terme a pris comme une traînée de poudre, pour une raison très simple : c'est que dans le milieu de l'archéologie funéraire, il y avait deux intervenants, très bien identifiés, qui étaient l'archéologue et l'anthropologue, l'anthropologue étant celui qui étudiait les os humains trouvés par l'archéologue. Dans notre milieu (Université-CNRS), la distinction était claire : la section du Comité National de la Recherche Scientifique dont nous relevions s'intitulait « anthropologie – ethnologie – préhistoire ». Dans l'ordre alphabétique. À l'époque, dans l'étude de l'Homme, on distinguait donc l'ethnologie (pour la culture) et l'anthropologie (pour la biologie). Aujourd'hui les choses ont changé, les ethnologues se désignent eux-mêmes comme anthropologues, et c'est l'acception qui prévaut dans de nombreux pays. L'appellation « anthropologie de terrain » n'est pas comprise par des chercheurs de disciplines pourtant très proches du champ sur lequel nous travaillons : l'archéologie se veut palethnologique, elle est donc une science anthropologique, et le terrain pour un ethnologue n'est pas compris comme la terre d'où l'on exhume des squelettes... Pour plaisanter, j'ai pris l'habitude de dire que dans l'expression « anthropologie de terrain », le seul terme qui ne fait pas problème est « de » ! Et c'est là que je me suis dit qu'il fallait que ça change. Nous en avons beaucoup discuté avec Bruno Boulestin, c'est lui qui le premier a suggéré que nous fassions référence à la thanatologie. La thanatologie est une science qui existe depuis longtemps, nous avons donc proposé « l'archéothanatologie ». À ceci près que pour moi

l'archéothanatologie couvre un champ plus vaste que l'anthropologie de terrain, que le seul domaine des pratiques funéraires. Ce que nous avons appelé anthropologie de terrain est partie constituante de cette archéothanatologie.

T&C : Est-ce qu'à travers le cadavre, sa gestion et tout ce qui l'entoure dans son contexte funéraire, il n'est pas possible de trouver des invariants ? Après les fortes variabilités que les archéologues ont pu observer, ne peut-on pas montrer aussi des généralités transculturelles ? Ne peut-on pas les intégrer à des analyses plus globales, comme s'y attachait Testart⁹ dans ses travaux sur l'émergence des inégalités ou sur les échanges ?

H.D. : Pour moi, dans la démarche scientifique, dès l'instant où vous différenciez bien pour le lecteur ce qui relève de la partie analytique, vous avez parfaitement le droit et je dirais même le devoir de pousser assez loin les propositions interprétatives. Alain Testart a bien souligné le fait que beaucoup d'archéologues ont été naïfs dans l'utilisation qu'ils ont faite des travaux ethnologiques. « On a décrit cela quelque part, c'est donc ce qui va expliquer les comportements du passé » : ça me rappelle certaines dérives de la paléopathologie où des fouilleurs qui connaissent un peu le squelette, voient une lésion, ouvrent un livre de médecine et trouvent une image qui ressemble... « Ah c'est ça ! ». Or l'une des premières choses que vous apprenez en médecine, en pathologie, c'est la notion de diagnostic différentiel. Quelqu'un qui voudrait faire de la paléopathologie sans se poser systématiquement la question du diagnostic différentiel est quelqu'un qui n'a rien compris à la pathologie... De la même manière je pense que beaucoup d'archéologues, vis-à-vis de l'ethnologie, ont fait preuve d'une grande naïveté. Alain Testart a très rapidement mis en avant le fait que les archéologues connaissaient insuffisamment les référentiels de l'anthropologie (de l'ethnologie actuelle). Cependant, et *a contrario*, le reproche que je ferais à Alain Testart, bien que je tienne ses travaux en haute estime, c'est que lui-même n'est pas archéologue. Il n'a qu'une notion assez vague de ce que sont les exigences de l'archéologie par rapport aux observations de terrain. Dans ses ouvrages, les exemples qu'il cite sont bien souvent issus de fouilles anciennes, et parfois,

il faut bien le dire, de mauvaises fouilles. Il y prend ce qui lui plaît, sans se soumettre à l'analyse critique de l'expert (l'archéologue). Je trouve qu'il utilise parfois l'archéologie à mauvais escient, comme il reproche lui-même aux archéologues de mal utiliser l'ethnologie. Je ne suis donc pas toujours convaincu par la valeur des arguments qu'il utilise dans ses démonstrations. Mais c'est un détail par rapport à votre question ...

Je pense que l'on ne fait pas de l'archéologie de la Mort pour le simple plaisir de coordonner des bouts d'os dans la terre. Il faut le rappeler régulièrement. J'ai parfois été assez consterné, durant les quatre années où j'ai siégé en CIRA¹⁰ et que j'avais à évaluer des rapports de fouilles, par l'indigence des conclusions : les auteurs se contentaient souvent de considérations triviales, par exemple l'opposition entre décomposition en espace colmaté ou en espace vide. Cela n'a jamais été l'objectif de mes enseignements. Il faut essayer d'entrer dans un faisceau d'informations plus complexe, plus riche, où il faut mettre les données en relation. Je crois beaucoup en la démarche archéologique au sens large : je veux dire par là que pour chaque paramètre on observe des variations, on réalise des sériations, on définit des classes... Après quoi les progrès de la connaissance découleront du croisement de ces sériations. On cherchera ainsi s'il existe une corrélation entre l'architecture de la tombe et, par exemple, le sexe ou l'âge du défunt ; il en va de même pour la position du squelette, les lésions pathologiques qu'il présente, les indicateurs de stress qui peuvent nous renseigner sur son statut social ...

On peut aussi réfléchir sur la richesse du mobilier, comme l'a fait par exemple Alain Testart. Il faut cependant être prudent. Dans certaines nécropoles grecques archaïques, on trouve des tombes d'adultes qui ne contiennent aucun mobilier. On sera tenté de dire que ce sont des tombes pauvres. Et puis vous réalisez que pour construire et couvrir la tombe, il a fallu tailler et déplacer 25 tonnes de pierres. L'effort consenti est donc considérable. Alors qu'à la même époque et dans les mêmes nécropoles, vous trouvez des tombes d'enfants, de petites tombes qui sont dotées de cinq ou six vases. Par opposition avec les précédentes, ce seraient donc des tombes riches [pour l'ethnologue peu attaché à la nature des données archéologiques] ! On peut en discuter, mais il me semble que le coût de l'effort consenti reste un indicateur essentiel. Et puis

la biologie peut aussi nous apporter des idées précises sur la consommation de viande, sur les maladies, les stress, tout ce qui aide à comprendre l'origine sociale d'un individu. À cet égard, je crois que l'anthropologie biologique nous aidera aussi à mieux discriminer les tombes pour appréhender la structure d'une société.

T&C : Justement c'est l'une des questions à propos de laquelle nous voulions vous interroger. Ne trouvez-vous pas qu'on souffre d'un déficit de synthèses sur la base de ces données massives dans ce secteur de la recherche ? On a l'impression d'un gros gaspillage dans la mesure où, à un moment donné, toutes ces données seront intraitables. C'est-à-dire que si on ne commence pas à faire des synthèses maintenant, on ne les fera peut-être jamais.

H.D. : Je suis d'accord et pas d'accord à la fois. Oui, il est indéniable que nous assistons à une croissance exponentielle de la documentation. C'est le premier point. Cependant tout dépend de l'échelle à laquelle vous situez les synthèses. Nous disposons de synthèses qui ont été faites à l'échelle de sites ou d'ensemble de sites. Il y a ainsi des domaines qui ont nettement évolué, c'est le cas dans de l'étude des crémations, un sujet sur lequel un certain nombre de thèses ont été soutenues en France dans les dernières années. Évidemment, nous n'en sommes peut-être pas aux synthèses traitant de variations sur le temps long. Lorsque je suis entré au CNRS, je me rappelle que Jean Guilaine m'avait proposé de faire avec lui une synthèse sur l'évolution des pratiques funéraires entre le Mésolithique et la Protohistoire dans le Sud de la France. Je me suis par exemple attaché à quantifier la part relative des sépultures primaires et secondaires, sans me livrer à une réflexion préalable sur les outils qui étaient entre nos mains. Cela me fait penser au colloque de Toulouse (1982) où Alain Gally avait fait un exposé extrêmement brillant sur la nécropole mégalithique du Petit Chasseur à Sion (en Suisse). À la suite de quoi, une discussion s'est engagée. Et une jeune femme, qui est malheureusement morte peu de temps après, a déclaré qu'il faudrait créer une commission de nomenclature sur les questions touchant à l'archéologie funéraire. C'est une époque où l'on voulait introduire de la nomenclature partout et tout le temps... Et je revois Alain Gally, qui

inclina légèrement la tête, la regarde en souriant et lui dit gentiment : « vous savez avant de produire une commission de nomenclature, nous devrions produire une commission de problématiques. C'est-à-dire que nous devons d'abord prendre conscience de ce que nous voulons exprimer ; lorsque nous aurons une perception suffisamment riche de ce dont nous voulons rendre compte, alors oui, il sera temps de nous préoccuper du mot que nous mettrons sur chaque concept ». Il me semble que c'est ce qui a fondé notre démarche : dans un premier temps, nous avons réfléchi à ce que nous pouvions faire. Et c'est finalement la limite à laquelle je me serai personnellement arrêté. J'ai progressivement compris que si je voulais enrichir ma réflexion sur la taphonomie du cadavre, sur la manière dont il serait possible d'observer et d'étudier les sépultures, j'étais condamné à observer le maximum de sépultures répondant à des traitements et des conditions environnementales aussi diversifiées que possible. Nous commençons à avoir des idées relativement précises sur ce qui se passe en milieu tempéré humide. Il reste énormément de choses à faire sur la taphonomie du cadavre en milieu désertique, subdésertique, en milieu froid ou subaquatique. On connaît également très mal la taphonomie du cadavre de l'enfant ...

Tout cela est très frustrant parce que je sais très bien qu'ayant décidé de me consacrer complètement à l'archéologie de la Mort, je me condamne finalement à ne pas développer une réflexion sur la dimension historique de mon objet d'étude. Je travaille d'avantage sur les outils de l'Histoire que sur l'Histoire elle-même. Il y a un temps pour tout dans la recherche, mon travail aura consisté à ouvrir une voie, pas à l'explorer.

T&C : En termes d'anthropologie comparée, n'êtes-vous pas malgré tout tenté par des synthèses sur le thème de la variance et de l'invariabilité des pratiques funéraires ?

H.D. : Sans être défaitiste, je suis trop vieux. Au départ, lorsque j'ai été recruté au CNRS, j'ai proposé d'étudier les variations des comportements funéraires, de la Préhistoire récente à la Protohistoire, sur une aire méditerranéenne assez large. Le problème est que mes questionnements m'ont amené à concevoir des outils qui n'existaient pas. J'ai d'abord eu



© H. Duguay

La stèle funéraire d'Alcimus

Un esclave de l'empereur Néron qui occupait les fonctions de « chef machiniste » du Théâtre de Pompée à Rome. Le mausolée à l'entrée duquel elle a été placée se trouve dans la nécropole Santa Rosa, dans la Cité du Vatican, qui est en fait un secteur de la grande nécropole qui longeait la *Via Triumphalis*.

L'intérieur du mausolée d'Alcimus

Six urnes en céramique ont été insérées dans le sol maçonné lors de la construction du monument, une septième, en verre, avait été placée dans un angle de la chambre. Une urne contenait les restes d'une jeune femme, probablement Fabia Philtate, l'épouse d'Alcimus. L'analyse anthropologique a montré que les os de plusieurs défunts (trois adultes et deux enfants) ont été volontairement mélangés dans les autres urnes, y compris l'urne en verre qui, à elle seule, contenait des os appartenant à deux adultes et aux deux enfants. Il est possible que Fabia Philtate ait fait transférer dans le mausolée qu'elle venait de faire construire pour son conjoint les os brûlés de membres de la famille décédés antérieurement. Une telle étude passe nécessairement par la recherche systématique de remontages à partir de plusieurs milliers de fragments osseux brûlés.



© H. Duguay

l'illusion que je trouverai ces outils dans la Médecine légale, par exemple pour la chronologie relative des dislocations articulaires. Or ces référentiels n'existaient pas, il fallait donc les construire.

Une autre question est celle de la valeur informative de tel ou tel paramètre. Par exemple, à Pompéi, en comparant les tombes à crémation de deux enclos familiaux contigus, j'ai pu mettre en évidence une différence significative dans le taux de fragmentation des restes osseux. Il m'aura fallu plusieurs décennies avant de comprendre que, au moins pour ce site et à une époque donnée, le critère de la fragmentation avait un sens historique. L'étude des crémations en est un bon exemple, parce qu'on compte, on pèse, globalement, puis par passe de démontage, par type d'os, par région anatomique... On peut ensuite combiner les effectifs, les masses. Cependant, un paramètre n'acquiert un véritable intérêt qu'à partir du moment où l'on démontre qu'il varie en fonction de critères que l'on juge pertinents du point de vue de l'archéologie (des variations ordonnées selon l'espace ou la chronologie par exemple). En ce sens, l'archéothanatologie ne se distingue pas des autres disciplines : il y a d'abord la construction des outils (une étape fondamentale), puis vient la perception de variations à une échelle qui, au début, est relativement limitée. On ne commence à comprendre et envisager l'ampleur d'un phénomène que si on cumule et croise les informations, si l'on observe des variations récurrentes, ou pas. C'est ainsi que l'on a prouvé que la masse totale d'os brûlés dans une urne variait de manière uniforme durant la Protohistoire ancienne, dans la moitié sud de la France. Reste à montrer en quoi cela peut nous faire accéder à une interprétation d'ordre à la fois ethnologique, social et historique.

T&C : Votre apport essentiel, au sein du champ, aura été, nous semble-t-il d'avoir pu modifier le regard du plus grand nombre sur ce vaste ensemble de choses autour de l'anthropologie de la mort. Est-ce que pour vous, en dehors de vos propres recherches, vous voyez de grandes problématiques émerger autour du thème du cadavre ?

H.D. : Oui, tout à fait. Par exemple, à l'époque où j'ai commencé à travailler sur l'archéologie de la Mort, nous avons tous entendu parler de la peste, je veux

dire de ce qu'a été la peste comme fait historique, des grandes épidémies... Autant on la connaissait par l'histoire, autant on avait une méconnaissance totale de ce qu'avait été la traduction funéraire des épidémies de peste. On disposait d'une iconographie, nous n'avions pas la matérialité des tombes. Des tombes liées aux épidémies de peste, et d'une manière plus large aux crises brutales de mortalité... Cette thématique a été développée en France par deux laboratoires, d'une part à Marseille, autour d'Olivier Dutour et Michel Signoli, d'autre part à Bordeaux, autour de Dominique Castex. Et aujourd'hui, on connaît des dizaines de charniers [...] En ce qui concerne les épidémies, les progrès de la paléobiochimie moléculaire permettent désormais d'identifier les germes en cause et même certaines souches. On aura peut-être l'opportunité d'introduire le temps long dans l'épidémiologie des maladies infectieuses, de mieux comprendre leur apparition, leur développement, leur diffusion... et éventuellement, leur disparition temporaire ou définitive. Je ne sais pas sur quoi cela débouchera, mais ce pourrait effectivement être quelque chose de très important.

Les plus grands progrès que j'attends ne tiennent pas à la détermination des espaces de décomposition du cadavre (espaces vides, espaces colmatés). Ils se situent dans une mise en relation des variations concernant le traitement funéraire, la topographie... avec la structure sociale. Un problème historique majeur est de savoir comment la Cité des vivants reproduit ou déforme son image dans l'organisation de la Cité des défunts. En quoi l'organisation topographique, la hiérarchisation, telles qu'on peut les percevoir à l'intérieur d'un ensemble funéraire, sont-elles informatives de la sociologie d'une population ? Il m'a été donné de travailler avec Michel Gras sur une nécropole grecque archaïque de Sicile. Les nécropoles grecques archaïques se répartissent, comme souvent dans le monde antique, le long des routes qui partent de la cité. Mais qui sont les individus inhumés, d'où viennent-ils ? De quel quartier, à quelle catégorie sociale appartenaient-ils ? Est-ce qu'on se mariait exclusivement à l'intérieur d'un quartier ou y a-t-il des échanges, et dans ce cas-là quelles sont les règles qui président à la distribution des morts entre les nécropoles ? La biologie moléculaire permettra peut-être de répondre un jour à de telles questions. C'est sans doute le champ le plus prometteur. Il y a certes l'archéologie funéraire, mais l'archéologie funéraire

Amphore corinthienne A ayant servi à l'inhumation d'un jeune enfant dans la nécropole méridionale de la ville grecque archaïque de Mégara Hyblaea, en Sicile (tombe Z120, secteur Cementia)

Cet ensemble, fouillé anciennement, a livré 365 tombes dont le réceptacle funéraire est un vase en céramique. Les restes osseux n'étaient conservés – ou n'ont été récupérés à la fouille – que pour un très faible nombre d'entre elles : 22 inhumations de jeunes immatures et 25 dépôts secondaires à crémation, soit seulement 13 % de l'effectif. Les vases contenant des inhumations ont systématiquement été placés en position horizontale dans la fosse, ceux qui contiennent des os brûlés sont en position verticale. Les archives de fouilles donnent des précisions sur ce point, mais pour un nombre encore assez faible de tombes. L'information a pu être récupérée grâce à l'encroûtement de terre et/ou de calcite que présentent les parois du vase, dissymétrique lorsqu'il est « couché », symétrique lorsqu'il est debout. L'introduction du corps de l'enfant a par ailleurs nécessité une découpe du vase lorsque l'embouchure était trop étroite. L'examen attentif des tessons montre que différentes techniques ont été utilisées (trépan, découpe au ciseau, par percussion, par sciage...). La combinaison des observations a ainsi permis de réduire à seulement 7 % de l'effectif le nombre de tombes pour lesquelles le traitement funéraire demeure incertain.



© M. Gras, étude H. Duday, R.-M. Béard et J.-Ch. Sourisseau

toute seule ne nous livre qu'une toute petite partie des informations. Je crois vraiment que la biologie des individus, une biologie enrichie (il ne s'agit pas simplement de mesurer des fémurs!) appuyée par une solide dimension statistique fera très bientôt progresser l'archéothanatologie, au sens large.

[...]

T&C : Voici trois citations, trois définitions de la mort : 1° Effondrement du système de coordination de la matière vivante (Watson) ; 2° Processus de dé-constitution de la vie organisée (Bichat) ; 3° Processus qui se prolonge dans le temps (Thomas). Laquelle fait le plus écho en vous ?

H.D. : Bon, « Processus qui se prolonge dans le temps », en soi, c'est tellement neutre... Je sais bien que Louis-Vincent Thomas voulait dire plus que ça, mais un « processus qui se prolonge dans le temps » ! Tout phénomène qui a une dimension historique répond à cette définition. Donc je perçois forcément un écho

dans celle-ci, mais je ne me limite pas à cela. Quant aux deux autres, je m'y reconnais mais pas totalement. « Effondrement du système de coordination de la matière vivante » et « processus de dé-constitution de la vie organisée » : c'est un peu la même chose, et en même temps, je trouve que singulièrement, c'est très anthropocentriste. Dans la mesure où, pour moi, il ne s'agit pas de « l'effondrement du système » mais d'une réorganisation du système, une réorganisation temporaire qui s'inscrit dans un continuum dont l'Homme n'est qu'un maillon. La langue française a tout de même des expressions incroyables, par exemple « brouter les pissenlits par la racine » : c'est indubitablement une inversion des rôles puisque celui qui absorbera la matière organique issue de la décomposition du corps, c'est le pissenlit. À l'évidence, ce n'est pas le mort qui broutera les racines. Voilà pourquoi je ne suis pas en accord avec « effondrement du système de coordination de la matière vivante ». Il n'y a pas d'effondrement. Si on le pense par rapport à l'homme (l'individu), oui... Sinon, c'est une transformation continue de la matière

vivante. Paul Valéry a écrit, « le don de vivre a passé dans les fleurs » : il dit la même chose, mais c'est beaucoup plus beau.

T&C : Mais là vous vous attachez plus à caractériser le cadavre que la mort.

H.D. : Oui mais enfin « dé-constitution de la vie organisée », je suis désolé... Pour moi la vie végétale est organisée, l'ensemble de la vie qui s'insère dans un biotope est organisé.

T&C : Quand on explique la préhistoire aux enfants, il y a certaines étapes qui sont essentielles. L'apparition du biface, le feu et bien sûr, l'apparition des sépultures. Et l'apparition des sépultures, est bien souvent expliquée comme indicateur d'une croyance en l'au-delà. Pour vous, le fait sépulcral trouve-t-il ses fondements dans une cosmogonie particulière ou dans ce qu'on appelle l'attachement ?

H.D. : J'ai parfaitement conscience que c'est une question légitime pour les sépultures plus anciennes, pour l'apparition des sépultures. Mais franchement, je ne le sais pas, et ce n'est pas un faux-fuyant de ma part. Pour la plupart de nous, archéologues, l'idée de sépulture s'accompagne d'une idée de protection du corps. Il y a pourtant des sociétés dans lesquelles on va déposer le mort dans un arbre, ou on va jeter le corps en pâture aux vautours. Donc cette idée de protection du corps par rapport à ce qui est jugé une atteinte intolérable, n'est pas universelle, il faut la nuancer. Nous savons aussi qu'il y a des gens pour qui le choix de la crémation résulte simplement d'une volonté d'éviter la décomposition de la chair, la vermine qui grouille. Il y a beaucoup de gens qui disent ne pas vouloir « être bouffés par des asticots ». À ceux-là, vous aurez également beaucoup de mal à faire admettre que la crémation n'est pas un processus physique de sublimation, c'est-à-dire d'un passage direct de l'état solide à l'état gazeux. Ils veulent croire que le feu est comme une grande lumière qui vous réduit en un petit tas de cendres. En réalité, à la sortie de la chambre de combustion, il faut passer les os au broyeur avant qu'ils soient remis aux familles. Mais il ne faut surtout pas le dire aux proches, qui n'ont aucune envie de savoir que les os ont été « passés à la moulinette »...

Donc d'abord, il y a une grande variation, il y a des gens pour qui c'est inacceptable de penser ou de voir le corps d'un proche à l'état putride.

Pour ce qui est d'une origine cosmogonique de la sépulture, je prendrai un contre-exemple. Les Romains édifiaient des tombes et pourtant ils ne croyaient que très modérément en l'au-delà. John Scheid professeur au Collège de France et l'un des tout premiers spécialistes mondiaux des textes rituels romain, dit par exemple que c'est une ineptie d'utiliser le terme de viatique en archéologie romaine. Parce que dans « viatique », il y a « via », l'idée d'un voyage, alors les romains ne croyaient pas à un parcours dans l'au-delà. John Scheid considère donc qu'en archéologie funéraire romaine, le mot « viatique » est totalement à proscrire, parce que sans parcours il n'y a pas nécessité d'avoir des provisions. Il y avait certes un banquet qu'on partageait avec le défunt (un peu comme dans le sacrifice, il y a un banquet qu'on partage avec les divinités). À l'époque romaine, finalement on ne peut pas retenir la notion de parcours dans l'au-delà ... et pourtant, ils nous ont laissé d'innombrables sépultures.

En ce qui me concerne, j'ai seulement la prétention de faire une archéologie des pratiques funéraires. Sauf à travailler sur les temps historiques avec des personnes qui connaissent très bien les textes, je ne peux pas accéder à la pensée des sociétés disparues, donc aux rites. Ma perception se limite aux gestes, et ce niveau d'information ne me dit rien sur la pensée religieuse qui les a sous-tendus. Il en va évidemment de même pour le fait de donner ou de ne pas donner une sépulture.

T&C : Pensez-vous que le cadavre peut être considéré comme un déchet ?

H.D. : La corruptibilité du cadavre est perçue comme quelque chose de dangereux, ce qui en fait dans beaucoup de cas l'équivalent d'un déchet. Quand vous parcourez le Dictionnaire historique de la langue française, vous apprenez que le mot « incinération » est utilisé depuis fort longtemps dans notre langue pour désigner le traitement du cadavre humain par le feu. Or, vous savez sans doute que le mot « incinération » est aujourd'hui rejeté par les partisans de la crémation parce que nous avons créé des incinérateurs pour les ordures ménagères, et qu'ils ne veulent pas que leur

corps ou les corps de leurs proches soient assimilés à ces ordures. C'est votre mot « déchet » qui m'a fait penser à cela : on ne parle pas d'incinérateur mais de crématorium, on ne pratique pas l'incinération mais la crémation des corps. Ici, le refus idéologique de la notion cadavre = déchet est évident. Et l'organe de publication de la société crématiste de France s'intitule « la Flamme purificatrice » ...

À l'inverse, nous avons tous en tête cette image d'un bulldozer charriant des cadavres à la libération du camp de concentration de Bergen-Belsen. De tels épisodes résultent vraiment de la réification des cadavres, comme le disait Louis-Vincent Thomas. En latin, *res*, c'est la chose : une « chosification » du corps, le corps devient un déchet. Il faut cependant prendre en compte le contexte. On a pu assister à des scènes similaires à l'occasion d'événements dramatiques entraînant une mortalité « de masse », lorsque le nombre de morts est tel que la gestion individuelle des cadavres devient matériellement impossible. Cela ne veut pas dire que dans ces cas, les défunts avaient perdu leur dimension humaine, contrairement à ce qui s'est passé dans les camps d'extermination. Et il me vient à l'esprit un exemple archéologique, la fouille préventive conduite à Lambesc en Provence. Il s'agit d'une infirmerie temporaire de peste, on a des textes précis et le cimetière a fait l'objet d'une fouille préventive. Tant qu'ils le pouvaient, les hommes valides ont donné aux défunts des sépultures individuelles. Lorsqu'ils étaient dépassés par le rythme des décès, ils mettaient deux, trois ou même quatre corps dans la même fosse. Il n'empêche que dans ce cas, on ne saurait parler de « chosification » des cadavres. Encore une fois, le contexte est donc essentiel.

T&C : Avez-vous une définition, une perception personnelle de la mort ?

H.D. : Non, je n'en ai pas une perception personnelle, pour n'avoir pas vécu cette expérience. En revanche j'ai des perceptions qui me viennent de la perception qu'a l'individu qui sait qu'il va mourir, de la perception qu'a un individu de la mort d'un proche. Il y a la douleur, la peur, les certitudes, ce qu'on se raconte (entre soi et soi, entre soi et autrui), ce à quoi on veut croire. Après, il y a effectivement, dans le vécu avec les autres, tout ce qui est relatif à la douleur d'une

séparation qu'on sait définitive. Il y a cette sensation et puis il y a évidemment une perception beaucoup plus générale et ce n'est pas pour autant moins émouvant, qui tient à la disparition d'individus qu'on ne connaît pas personnellement. Je ne sais donc pas ce qu'est ma relation à la mort. En fait, je suis complètement en déphasage, en ce sens que j'ai une approche très technique, très descriptive mais cette approche ne me « blinde » en aucune manière contre tout ce qui est affectif. Face à la mort, je ne suis pas mieux armé que n'importe qui. En fait, ce n'est pas trop ça... je suis comme tout le monde, face à la mort, je suis désespéré.

Transcription audio, Marie De Brie

NOTES

Photo d'ouverture : Henri Duday étudiant les restes osseux brûlés d'une urne de la nécropole de la Porta Nocera à Pompéi, dans la *domus* de la ville antique que la Surintendance archéologique a mise à la disposition de l'équipe française pour le traitement du matériel issu de la fouille. L'opération, réalisée au titre de l'École française de Rome, a permis de repenser et de faire considérablement évoluer les méthodes d'étude archéo-anthropologique des sépultures à crémation. Les résultats viennent d'être publiés dans une volumineuse monographie, sous la direction de William Van Andringa, Sébastien Lepetz et H. Duday.

1. <http://tc.revues.org/>
2. Leroi-Gourhan, A. Bailloud, G. Brazillon, M. 1962 L'hypogée II des Mournoards (Mesnil sur Ogen, Marne) Gallia Préhistorique, V: 23-133.
3. Masset, C. 2010 Construction et destruction des monuments Mégalithiques, Techniques&culture 54-55 vol. 2: 448- 46.
4. Les résultats concernant l'hypogée des Crottes à Roaix (Vaucluse) ont alimenté des chapitres majeurs dans les travaux de thèse de Jean Courtin, Gérard Sauzade, Claude Bouville et Philippe Chambon.
5. « La Ferme des corps » (*body farm* en anglais) est utilisée pour étudier l'anthropologie légale c'est-à-dire l'étude de la décomposition du corps humain *Homo sapiens* après la mort. Plusieurs disciplines légales tirent profit des études faites à travers une ferme de corps, telles que les forces de l'ordre, les médecins légistes et la police scientifique. Ces recherches aident les investigateurs à développer une meilleure compréhension et de meilleures méthodes pour déterminer la datation de la mort. Le Bureau fédéral des investigations américain (FBI) organise des cours de formation à la ferme des corps de l'Université de Tennessee afin de familiariser les agents à des scènes de crimes où il leur faut exhumer des corps. Il existe deux complexes de ce genre aux États Unis. < http://fr.wikipedia.org/wiki/Ferme_des_corps > consulté le 14 octobre/2013
6. Film autrichien réalisé par Andrea Morgenthaler. Production DOR Film / ARTE.
7. Frédéric Adam, Frédéric Boura, Stéphanie Jacquemot 1992 In *Les Nouvelles de l'archéologie*, (48-49): 59-61.
8. GDR 742 « Méthodes d'études des sépultures » coordonné par C. Masset et H. Duday auquel un nombre important d'archéologues, médecins, anthropologues dont Hervé Guy et Frédéric Joulian, ont participé à ses débuts.
9. NDA/NDLR: Nous avons appris le décès d'Alain Testart le 2 septembre 2013 tandis que l'enregistrement de cet entretien avait déjà eu lieu.
10. Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique

POUR CITER CET ARTICLE

Duday, H. Guy, H. & Joulian, F. 2013 Cadavres exquis. Entretien avec Henri Duday « archéo-thanatologue », in H. Guy, A. Jeanjean & A. Richier, Le Cadavre en procès, *Techniques&Culture* 60: 226-243